Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de la séance régulière de l'Assemblée du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue lundi, 14 janvier 2019 à 19 h 30, à l'Hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Nathalie Bonneville
Micheline Lebel
Mikaëlle Rolland

MM. Frédéric Bélisle
Yvan Bessette
Guy Chamberland

QUORUM

Le secrétaire-trésorier et directeur général, M. Fredy Serreyn, est présent.
La secrétaire-trésorière adjointe, Marijke Wynants est également présente.

2019-01-001 Ouverture de l'Assemblée régulière

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Yvan Bessette:

L'ouverture de l'Assemblée à 19h30.

Adoptée à l'unanimité

2019-01-002 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Nathalie Bonneville:

L'adoption de l'ordre du jour tel que déposé, en laissant le point varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité

2019-01-003 Rapport de l'inspecteur pour le mois de décembre 2018

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du rapport de l'inspecteur du mois de décembre 2018;

Il est proposé par Mme Micheline Lebel, appuyée par Mme Mikaëlle Rolland:

D'adopter le rapport des permis émis du mois de décembre 2018, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2019-01-004 **Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 décembre 2018 et l'assemblée spéciale du 17 décembre 2018**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 décembre 2018, et une copie du procès-verbal de l'assemblée spéciale du 17 décembre 2018, ont été remise à chaque membre du Conseil avant l'assemblée, ce qui dispense de lecture;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par M. Yvan Bessette:

L'adoption des procès-verbaux de l'assemblée régulière du 3 décembre 2018 et l'assemblée spéciale du 17 décembre 2018, et ce tel que déposé aux membres du Conseil.

Adoptée à l'unanimité

2019-01-005 **Adoption du Règlement de taxation et d'imposition 2019 #198-22**

CONSIDÉRANT qu'une copie du Règlement de taxation et d'imposition 2019 no 198-22 a été préalablement, remise à chaque membre du Conseil, ce qui dispense de lecture;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Micheline Lebel:

Que le Conseil adopte le règlement de taxation et d'imposition 2019 #198-22.

De procéder à l'affichage et l'avis de promulgation, tel que stipulé par la Loi.

Adoptée à l'unanimité

2019-01-006 **Nomination du vérificateur comptable, du représentant légal et du notaire de la Municipalité pour l'année 2019**

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit nommer en début d'année, le vérificateur comptable, le représentant légal à la Cour municipale ainsi que le Notaire pour l'exercice 2019;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Micheline Lebel :

De nommer M. Gérard Berleur pour la vérification comptable, Paradis Lemieux Francis, responsable légale et Me Hugues Larivière, notaire pour la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

2019-01-007 **Adoption du calendrier des séances régulières du conseil municipal**

CONSIDÉRANT que lors de la première séance annuelle du Conseil municipal, celui-ci doit adopter le calendrier des réunions publiques mensuelles pour l'année en cours, conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par Mme Nathalie Bonneville :

D'adopter le calendrier suivant fixant les dates des réunions régulières du Conseil pour 2019: 4 février, 4 mars, 1er avril, 6 mai, 3 juin, 8 juillet, 12 août, 9 septembre, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre.

Adoptée à l'unanimité

2019-01-008 **Demande d'appui à la CPTAQ – Travaux TransCanada Pipeline**

CONSIDÉRANT la demande de conformité à la réglementation municipale et l'examen des éléments énumérés à l'art.62 L.P.T.A.Q.;

CONSIDÉRANT le dossier de demande d'autorisation auprès de la CPTAQ, du demandeur expliquant la nature des travaux;

CONSIDÉRANT que ces travaux seront effectués sur une période restreinte et que les contraintes seront temporaires;

CONSIDÉRANT que les lots visés 4 566 696 et 4 565 501 seront remis en état pour la culture suite à la réalisation des travaux;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a aucun autre emplacement disponible pour la réalisation des travaux puisque ceux-ci doivent être réalisés sur ou à proximité de la conduite existante;

CONSIDÉRANT que ces lots conserveront la même vocation agricole soit la culture céréalière et que ces travaux ne modifieront le potentiel agricole que pour la durée des travaux;

CONSIDÉRANT qu'il n'y aura pas de conséquences ou contraintes à long terme sur l'utilisation agricole, ni sur les établissements de productions animales;

CONSIDÉRANT que le requérant possède un protocole de remise en état et de compensation pour les inconvénients à l'exploitation agricole, lors de la réalisation de ce type de travaux;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Yvan Bessette :

D'appuyer la demande du requérant, le tout tel que présenté sur les formulaires d'autorisation de la CPTAQ ainsi que les plans annexés;

Que la présente demande est conforme à la règlementation municipale et permettrait de maintenir le potentiel des activités agricoles sur ces lots.

Adoptée à l'unanimité

2019-01-009 **Schéma de couverture de risque incendie 2e génération/rapport annuel des activités l'An 1;**

CONSIDÉRANT que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la deuxième génération de la MRC du Haut-Richelieu est entré en vigueur le 23 février 2018;

CONSIDÉRANT que chaque municipalité doit produire un rapport annuel, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Sécurité publique a autorisé la réalisation du rapport annuel d'activités selon la période du 1er janvier au 31 décembre;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel d'activités présente la part de réalisation des actions prévues au plan de mise en œuvre (PMO) ainsi que des indicateurs et des statistiques;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel d'activités de l'an 1, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2018, a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois ont pris connaissance dudit rapport;

Il est proposé par Mme Micheline Lebel, appuyée par M. Guy Chamberland :

Que la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois adopte le rapport annuel des activités de l'An 1, en lien avec le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération et autorise sa transmission à la MRC du Haut-Richelieu. Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels d'activités des municipalités de la MRC et le transmettra par la suite au ministère de la Sécurité publique.

Adoptée à l'unanimité

2019-01-010 **Avis de motion – règlement #402-1 zonage**

Avis de motion est présentement donné par le conseiller Guy Chamberland qu'à une prochaine assemblée, il sera adopté un projet de règlement numéro 402-1 concernant le zonage du secteur de la rue Normandie;

2019-01-011 Avis de motion – règlement zonage

Avis de motion est présentement donné par la conseillère Micheline Lebel qu'à une prochaine assemblée, il sera adopté un projet de règlement de zonage concernant les nuisances et distances séparatrices pour la production de cannabis;

2019-01-012 Nomination des Conseillers responsables des divers comités pour l'année 2019

CONSIDÉRANT qu'en début d'année les membres du Conseil doivent attribuer les représentants de chaque secteur d'activités au sein de la Municipalité;

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, appuyée par Mme Micheline Lebel :

De nommer :

Sécurité civile, urgence et incendie : MM. Jacques Lavallée et Guy Chamberland ;

Voirie et travaux publics : MM Frédéric Bélisle, Yvan Bessette et Guy Chamberland;

Urbanisme : Mme Mikaëlle Rolland;

Loisirs : M. Frédéric Bélisle, Mme Nathalie Bonneville;

Politique familiale : Mme Nathalie Bonneville

Centre d'Arts de Sabrevois et église anglicane : Mme Micheline Lebel;

Bibliothèque : Mme Micheline Lebel;

Centre communautaire et MADA : M. Guy Chamberland

Adoptée à l'unanimité

2019-01-013 Comité rural en santé et qualité de vie (CRSQV)

CONSIDÉRANT que la création du CRSQV émane d'un besoin du milieu visant à travailler de façon intermunicipale pour certains dossiers relatifs à la santé et la qualité de vie des citoyens;

CONSIDÉRANT que l'objectif principal du CRSQV est d'améliorer la santé et la qualité de vie des citoyens du milieu rural de la MRC du Haut-Richelieu en passant par le biais de projets communs;

CONSIDÉRANT que les sous-objectifs du CRSQV sont de :

- Travailler ensemble les besoins communs;
- Développer des connaissances en lien avec la santé et la qualité de vie;

- Créer des liens entre municipalités et autres partenaires;
- Optimiser les ressources (matérielles, humaines et financières) des municipalités;
- Être informé des différentes initiatives en lien avec la santé et la qualité de vie sur le territoire;
- Émettre des recommandations par proposition de résolution pour les conseils municipaux;

CONSIDÉRANT qu'un membre participant aux rencontres du CRSQV à la responsabilité d'acheminer toute information demandant une approbation des membres du conseil municipal à la direction générale de la municipalité;

CONSIDÉRANT que toute municipalité participante au CRSQV est libre de s'impliquer ou non à tout projet du CRSQV;

CONSIDÉRANT que toute décision formelle relative au CRSQV devra se prendre par résolution municipale;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Mikaëlle Rolland :

Que la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois appuie le projet et la mise en place du comité pour le CRSQV.

Que la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois délègue en tout temps une ressource municipale (fonctionnaire ou élu) pour participer aux rencontres du CRSQV.

Adoptée à l'unanimité

2019-01-014 Renouvellement de la cotisation FQM pour 2019

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu la demande de renouvellement concernant la cotisation annuelle 2019 de la FQM;

CONSIDÉRANT que le montant de la cotisation de la FQM s'élève à 2 604.79$;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Yvan Bessette :

D'autoriser le renouvellement des cotisations de la FQM et d'en effectuer le paiement au montant de 2 604.79 $.

Adoptée à l'unanimité

2019-01-015 Dépenses du mois de décembre 2018 à être autorisées

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont reçu la liste des dépenses du mois de décembre 2018 et que ceux-ci confirment en avoir pris connaissance;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par Mme Micheline Lebel:

D'autoriser les factures et le paiement des dépenses du mois de décembre 2018 et ce, tels que présentés dans le rapport mensuel.

Avec la certification de fonds disponibles par le secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité

2019-01-016 Correspondance

2019-01-017 Varia

2019-01-018 Période de questions

2019-01-019 Fermeture de l'Assemblée

Il est proposé par M. Guy Chamberland:

La fermeture de l'Assemblée à 19:55.

Adoptée à l'unanimité

_____ _____

Jacques Lavallée, maire Fredy Serreyn, secrétaire-trésorier